

EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF

## Evaluation intermédiaire des comptes 2008

# Perspectives budgétaires confirmées : déficit estimé à 29 millions de francs

La chancellerie d'Etat communique :

Les comptes 2008 pourraient clôturer avec un résultat légèrement meilleur que prévu. Le déficit devrait s'élever à 29,1 millions de francs, alors que le budget 2008 enregistre un déficit de fonctionnement de 33,1 millions de francs. L'accroissement des dépenses est compensé par une amélioration des recettes fiscales. La progression des subventions accordées, notamment dans le domaine de la santé, reste préoccupante. Cette évaluation intermédiaire des comptes 2008 sera actualisée cet automne.

### Un déficit légèrement inférieur à celui du budget

Il ressort de l'évaluation effectuée en juin 2008 que le résultat de fonctionnement devrait être déficitaire pour se monter à 29,1 millions de francs. Ce déficit est plus faible que celui budgétisé. L'amélioration est toutefois inférieure à celle constatée en 2006 et en 2007. Les projections découlent de revenus en hausse (+12,1 millions de francs) et de charges également supérieures à celles prévues au budget 2008 (+8,1 millions de francs), mais dans une proportion moindre que les revenus.

Du côté des charges, les dépenses de personnel sont équivalentes à celles prévues au budget (+0,6 million de francs, en raison d'une inflation supérieure de 0,8% par rapport aux prévisions). Le financement du projet des retraites anticipées devrait donc être assuré. Les dépenses en biens, services et marchandises (-2,2 millions de francs) et les intérêts passifs (-2,0 millions de francs) devraient se situer en dessous des dotations budgétaires. La hausse globale des charges trouve son explication dans la forte croissance des subventions accordées (+9,8 millions de francs).

L'écart au niveau des subventions accordées découle principalement de la progression des dépenses de santé, mais aussi, dans une moindre mesure, de celles liées à la prévoyance sociale et de l'enseignement obligatoire. A l'inverse, les subventions devraient être inférieures au niveau du fonds pour l'intégration professionnelle, du fonds pour la formation et l'intégration des jeunes, et de la politique régionale.

### **Effet positif de la croissance économique**

S'agissant des revenus, les impôts (+21,7 millions de francs) continuent de progresser, toutefois moins rapidement qu'en 2007 (+30,1 millions de francs selon l'évaluation de juin 2007). En revanche, il n'y a pas d'augmentation de l'IFD (+14,0 millions de francs selon l'évaluation de juin 2007) et on constate même une diminution de la part au bénéfice de la BNS liée aux nouvelles règles de répartition entre les cantons introduites par la RPT. Une baisse sensible des subventions fédérales est observable dans le domaine de l'asile, suite à l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions en matière de calcul des contributions fédérales. La croissance économique a des retombées positives sur les finances cantonales puisqu'elle génère des recettes fiscales en hausse, au niveau des impôts sur les personnes physiques (+18,0 millions de francs) et sur les personnes morales (+5,0 millions de francs) ; en revanche, elles sont en baisse s'agissant de l'impôt à la source (-2,0 millions de francs) et des lods (-1,0 million de francs). Les écarts constatés entre le budget et les prévisions reflètent la corrélation étroite entre les rentrées fiscales et l'évolution de la conjoncture.

Les investissements nets devraient quant à eux s'élever à 62,5 millions de francs. Il s'agit d'un montant proche de celui du budget 2008 (63,9 millions de francs).

Le résultat des comptes 2008 découlant de cette 1<sup>ère</sup> évaluation est conforme aux dispositions du frein à l'endettement qui prévoit que l'excédent de charges ne peut pas excéder 2% des revenus déterminants et que les investissements nets doivent être autofinancés à hauteur de 70% au minimum.

Une seconde évaluation sera effectuée en septembre prochain pour vérifier si ces tendances se confirment ou non.

Neuchâtel, le 25 août 2008